

RAPPORT REUNION DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 31 MAI 2011

Présents : Mr Brancart (partim), Mme Bayet / pour les enseignants : Mmes Cleys, Genet, Mr Van Schoor / pour les parents : Mmes Baffrey, Cuisenaire, Willems, Mrs Belliere, Cantigniau, / Cooptés : Mme Liénard, Mr Boudrenghien (partim). Pas de représentant des élèves.

Monsieur Boudrenghien signale pour le PMS qu'il vient de recevoir la lettre de la Ministre Simonet qui autorise au 1/9 l'ouverture de deux nouveaux centres et l'engagement de 8 agents supplémentaires (soit 59 pour 51 actuellement)

Une question des parents porte sur la procédure à suivre pour rencontrer un enseignant : doit-on absolument passer par le titulaire ?

La Direction précise que ce n'est pas obligatoire mais qu'on peut le tenir informé. Elle rappelle qu'il y a sur le site une liste des enseignants que l'on peut contacter par mail, que les communications se font normalement par le biais du journal de classe, qu'on peut toujours adresser une petite lettre à l'enseignant. En cas d'urgence, le mieux est de s'adresser à la Direction pour qu'elle soit informée de la visite des parents à l'école.

Il n'est en tout cas pas permis aux parents de venir inopinément dans les classes (sans frapper ni dire bonjour comme cela s'est produit récemment !...). Le maître mot doit rester la courtoisie dans les communications entre les parties.

De même, le respect des documents officiels n'autorise pas à faire des remarques écrites sur les feuilles des bulletins...

Question sur la composition des classes et la proportion des doubleurs par classe.

Il faut faire la différence entre les degrés car ce sont les options qui orientent la composition. Il y a une volonté d'avoir une vraie notion de classe et on essaie donc de mettre ensemble (en 5 et 6èmes) les élèves qui ont le maximum de cours en commun.

En premier degré, il y a 29 heures de cours en commun et seules les activités complémentaires sont séparées. De plus on tente de tenir compte des choix des élèves à qui on demande s'ils veulent être avec des connaissances. Ce sont donc surtout les enseignants de 1^{ère} et 2^{ème} qui construisent les classes. Mais il est vrai que cette année une classe a été construite « en dernière minute » et qu'on y a effectivement connu ce problème de proportion de doubleurs.

Soirée Dyslexie

Ce fut un succès de qualité si pas de foule (10 parents concernés, 2 enseignantes, 1 logopède, 2 ados dont un dys). Tous ont apprécié les apports de l'intervenantes, aussi bien sur les aspects théoriques et scientifiques que sur les aspects pratiques et de règles de vie à mettre en place à la maison ou à l'école. Un résumé-rapport fait par des parents est joint en annexe.

Aujourd'hui, la question est posée dans le questionnaire médical de début d'année (sur +/- 500 élèves de 1^{er} et 2^{èmes}, 23 cas ont été signalés par ce biais).

Des dispositions sont prises essentiellement en ce qui concerne :

- lecture des consignes
- temps supplémentaire
- questions bonus

Les suites à donner seront examinées au prochain Conseil. On pense à un dossier qui pourrait suivre l'élève d'année en année, mais peut-on ainsi « étiqueter » un étudiant ?

Bourse aux livres

Les petits folders annonçant la Bourse seront dans les bulletins.

La liste des livres doit encore paraître et ce sera sans doute difficile pour le 29 juin mais on y travaille. Mme Liénard demande à ce qu'on aie les références les plus précises possibles (noter l'éditeur est un strict minimum). L'aide de la base de données « Electre » ne reprend malheureusement pas les maisons d'édition typiquement belges. Elle se propose de venir le 29 pour la Bourse.

En ce qui concerne le matériel et la pratique, ce sera comme l'an dernier : local « tram », listes avec les prix (pour les 50 %), fonds de caisse à prévoir.

Il serait sans doute intéressant de noter les 1 ou 2 premiers romans que les élèves devront lire, non pas

pour les envisager à la Bourse (pour faciliter à chacun la constitution d'une bibliothèque personnelle) mais parce que c'est un info utile.

Participation des élèves

Tout le monde regrette l'absence de représentants des élèves. Quelles mesures envisager pour faire mieux circuler l'information et le relais de vraies questions via les délégués ? Ces regrets sont émis tout en reconnaissant la difficulté de mettre en œuvre et surtout de maintenir cette participation.

Monsieur Van Schoor fait remarquer que , dans beaucoup de domaines, la participation est difficile à obtenir et que , même pour d'autres catégories , à part sans doute chez les parents, les représentants sont plus souvent des volontaires que des vrais élus issus de nombreuse candidatures.

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL : Le mardi 4 octobre 2011

Pour les représentants Parents,

Jean-louis CANTIGNIAU